

LE CHAUME

Utilisant un matériau naturel, facilement disponible, ce type de couverture est très ancien. Pour le Moyen Age, les reconstructions comme à Melrand présentent des habitats avec des petits murets de pierre sur lesquels repose une charpente constituée par des branches et couverte de chaume. Certaines « remises » de notre région ont gardé ces mêmes formes triangulaires.

A cause des risques d'incendie et des coûts d'assurance, les toits de chaume ne subsistent, dans notre région, que sur des bâtiments annexes : caves, granges... et quelques résidences secondaires.

Peu de toits en paille de seigle ne subsistent car leur durée de vie est moindre et les récoltes actuelles sont trop hachées par les moissonneuses-batteuses. Quelquefois, si la paille n'était pas suffisante, elle était posée sur une couche de genêts ou d'ajoncs, le jonc (roz) a été beaucoup utilisé. Maintenant, comme en Brière, c'est le roseau (corzo) qui est le plus courant. Il est récolté en automne dans les marais et il est mis à sécher deux mois minimum. Pour les résidences secondaires, il provient de Camargue ou de Hollande, et devient un synonyme de luxe après avoir été un symbole de pauvreté. La charpente devait avoir une pente de 45° pour faciliter l'écoulement de l'eau. Les chevrons étaient posés verticalement sur les pannes. Des branches plus fines étaient placées horizontalement et fixées par des tresses de paille. Les bâtiments en ruine laissent apparaître les détails de construction de ces charpentes légères.

Le chaume était posé par bottes, et en commençant par le bas. Tout l'art du chaumier consistait à assurer une régularité d'épaisseur d'environ 30 cm. Le faîtage était constitué de terre ou de tourbe retenue par des piquets de bois. Ils restent bien visibles sur beaucoup de constructions. Certains y sèment de l'herbe ou plantent des fleurs pour maintenir une humidité et éviter les fentes par dessèchement, préjudiciables à l'étanchéité.

Grâce à cette couverture, les rampants de pignon en Bretagne sont caractéristiques car ils sont plus hauts que les toits pour éviter que les tempêtes ne soulèvent le chaume. Pour les mêmes raisons, les briérons posent des lattes sur leurs chaumières.

Au bout de quelques dizaines d'années, les mousses et d'autres végétaux font pourrir le chaume et ces toitures sont aussi visitées par les oiseaux et les rongeurs. Il faut alors procéder à un repiquage. Ce travail est réalisé par un chaumier mais ceux-ci sont de moins en moins nombreux.